

Vos interlocuteurs :

Christophe DUBOIS, chef de service

Secteur Conseil et Formations

Gaëlle Kiss, responsable

Référents de secteur

Nicolas CAUNEAU, secteur Bocage

Lydie MAINDRON, secteur Bocage

Marietta RETAILLEAU, secteur Centre

Soizic NOUVEL, secteur Littoral

Bénédicte LOGEAIS, secteur Sud

Référents formations

Edwige BOURY

Carmen DEGUIL

Secteur Publics et Action Culturelle

Estelle GAUTRON, responsable

Alexandra LEFORT

Doriane QUECHON (publics éloignés et empêchés)

La carte de ces 5 secteurs est consultable en ligne sur le portail de la Direction des Bibliothèques :

<https://bibliotheque.vendee.fr/qui-sommes-nous/notre-equipe>

CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT

Chaque bibliothèque a **un référent de secteur** qui suit et accompagne l'évolution de chacune. Le référent de secteur, tout comme les autres référents (collections, numérique, formation, publics et action culturelle), conseille et accompagne le développement des bibliothèques.

On peut identifier deux niveaux de conseil du référent de secteur :

- **Soutien et conseils auprès des équipes** : visite-conseils sur différentes thématiques, étude de nouvelles offres de service,...
- **Développement et ingénierie culturelle** : renouveler les conventions avec les communes et les communautés de communes, accompagner les projets de nouvelles bibliothèques (aide à la rédaction du projet culturel, aide au choix de l'architecte et du mobilier, aide au recrutement, etc.), accompagner la mise en réseau de bibliothèques, suivre les Contrats Territoire Lecture, ...

EVALUATION

- **L'évaluation quantitative** : chaque année, les communes du réseau départemental renseignent un bilan d'activité à l'attention de l'Observatoire de la Lecture Publique. Ceci est une obligation. L'ensemble de ces données permettent de dresser une typologie des bibliothèques au niveau départemental et national, et de mesurer les évolutions. Chaque année, avec l'aide du référent de secteur, vous pouvez retrouver cette évaluation quantitative sur le site GEOCLIP <http://olp.culture.fr>.
- **La visite diagnostic** : les référents de secteur rencontrent chaque équipe pour une visite diagnostic. Ces visites sont l'occasion de faire le point sur le fonctionnement de la bibliothèque et de proposer des actions concrètes. Lors de ces rendez-vous, il est important qu'au moins le responsable de la bibliothèque ainsi que l' élu référent soient présents.

FORMATION

La formation est un levier important de développement. Chaque année, la Direction des Bibliothèques vous envoie le programme de formation (également disponible en ligne : <https://bibliotheque.vendee.fr/services-pour-les-bibliotheques/formations>). Ces formations ont lieu sur toute la Vendée ; elles sont gratuites pour les bibliothécaires salariés et bénévoles, ainsi que les élus. Pensez à **consulter ce programme en équipe et à vous inscrire**.

- La Direction des Bibliothèques propose une **“formation initiale : faire vivre la bibliothèque”**. Cette formation de 7 jours, répartie sur plusieurs mois, est vivement recommandée pour les responsables de bibliothèques et les nouveaux membres de l'équipe.
- A cette formation initiale s'ajoute la **formation continue** sur des sujets variés (vie de la bibliothèque, action culturelle, services en ligne, développement des collections).
- Des **plans de formations** et des **formations à la carte** sont également proposés. Spécifiques à un territoire, elles ont lieu à la bibliothèque pour l'ensemble de l'équipe.
- Tous les deux ans, la Direction des Bibliothèques organise une **Journée Départementale des Bibliothèques**. Ces journées sont ouvertes à l'ensemble des bibliothécaires et des élus du réseau départemental. Elles sont l'occasion d'évoquer les évolutions du monde des bibliothèques, d'échanger avec l'ensemble des collègues du réseau, de découvrir les nouveaux services de la Direction des Bibliothèques...

Pour tout complément d'information, contactez les référents formation : formationsbdv@vendee.fr

PUBLICS ET ACTION CULTURELLE

La Direction des Bibliothèques vous soutient dans vos **projets d'action culturelle** en vous proposant un large choix de matériel d'animation et en vous offrant la possibilité de participer à des opérations départementales et/ou nationales.

- **Le Mois du Film Documentaire** et la journée professionnelle du conte, **Contes en Scène** sont des opérations ouvertes à l'ensemble des bibliothèques de Vendée. Ces animations croisent l'univers de la littérature, de la musique ou du cinéma.
- Des actions de médiation sont également mises en place dans les bibliothèques du réseau à destination de publics spécifiques : le **Prix Chronos**, une animation intergénérationnelle rassemblant enfants et seniors autour de la littérature, et l'opération « **Partageons nos différences, handicaps en bibliothèque** » ayant pour objectifs de sensibiliser à la différence et de rassembler tous les publics.
- Le **matériel d'animation (valises, expositions...)** est mis à disposition des bibliothèques. Tous les renseignements nécessaires (descriptifs, bulletins de réservation), se trouvent en ligne <https://bibliotheque.vendee.fr/services-pour-les-bibliotheques/outils-d-animation>

Pour tout complément d'information, contactez les référents publics et action culturelle : animationsbdv@vendee.fr